

ASSEMBLÉE NATIONALE4 août 2006

ÉNERGIE - (n° 3201)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENTS

N° 6315 à 6347

présentés par
M. Le Déaut
et 31 membres du groupe Socialiste

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant :**

Au plus tard au 1^{er} janvier 2007 le Gouvernement transmet au Parlement un rapport détaillé examinant dans quelle mesure les petites et moyennes entreprises et les ménages tirent pleinement parti du changement de statut de Gaz de France notamment en ce qui concerne le service public.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement pose le principe d'un rapport sur les conséquences du changement de statut de GDF sur le service public et les usagers. Il s'inscrit parfaitement dans la logique des directives 2003/54/CE et 2003/55/CE sur les marchés de l'électricité et du gaz naturel qui prévoient ce type de rapport de la part de la commission pour l'information du parlement européen.

Ces amendements identiques ont été déposés par 32 membres du groupe Socialiste :

Adt n° 6315 de M. Le Déaut
Adt n° 6316 de M. Bataille
Adt n° 6317 de M. Gaubert
Adt n° 6318 de M. Ducout
Adt n° 6319 de M. Brottes
Adt n° 6320 de M. Habib
Adt n° 6321 de M. Migaud
Adt n° 6322 de M. Bonrepaux
Adt n° 6323 de M. Aubron
Adt n° 6324 de M. Balligand
Adt n° 6325 de M. Bascou
Adt n° 6326 de M. Besson
Adt n° 6327 de M. Bono
Adt n° 6328 de M. Cohen
Adt n° 6329 de Mme Darciaux
Adt n° 6330 de M. Dehoux
Adt n° 6331 de M. Dosé
Adt n° 6332 de M. Dumas
Adt n° 6333 de M. Dumont
Adt n° 6334 de M. Emmanuelli
Adt n° 6335 de Mme Gaillard
Adt n° 6337 de Mme Génisson
Adt n° 6338 de M. Gorce
Adt n° 6339 de M. Gouriou
Adt n° 6340 de M. Jung
Adt n° 6341 de M. Lambert
Adt n° 6342 de M. Launay
Adt n° 6343 de Mme Lebranchu
Adt n° 6344 de M. Nayrou
Adt n° 6345 de Mme Saugues
Adt n° 6346 de M. Tourtelier
Adt n° 6347 de M. Vergnier